

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Sandrine RICHARD	
Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres absents :

M. François DESEILLE	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Chantal TROUWBORST	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Louise MARIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Lydie CHAMPION	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Michèle LIEVREMONT	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe BELLEVILLE	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMONT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Modification des statuts du Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais

Par une délibération du 6 avril 2017, Le Comité syndical du Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais a adopté la modification des statuts du Syndicat mixte. Cette délibération a été notifiée à Monsieur le Président du Grand Dijon par courrier en date du 13 avril 2017, que vous trouverez en annexe de la présente délibération.

Cette modification résulte de la réduction du périmètre du SCoT du Dijonnais, à la suite des impacts consécutifs de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe qui a institué la constitution d'EPCI à fiscalité propre regroupant au moins 15 000 habitants sauf dérogation liée à la densité.

Compte tenu de cette disposition :

- les Communautés de communes Val de Norge et Plaine des Tilles ont fusionné constituant au 1er janvier 2017 un nouvel EPCI à fiscalité propre, la Communauté de communes Norges et Tille,
 - les Communautés de communes de Grevey-Chambertin, du Sud Dijonnais et du Pays de Nuits-Saint-Georges ont fusionné constituant également au 1er janvier 2017 un nouvel EPCI à fiscalité propre, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
- Ce nouvel EPCI s'est retrouvé à cheval sur deux périmètres de SCoT : celui des agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges et celui du Dijonnais. Or un EPCI ne pouvant appartenir qu'à un seul SCoT, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a décidé, par délibération du 28 mars 2017, d'appartenir au SCoT des agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges.

Non seulement le périmètre du SCoT du Dijonnais est réduit, passant ainsi de 94 à 63 communes mais le Syndicat mixte et le Comité syndical voient leur composition modifier. Ils ne regroupent désormais plus que 3 EPCI (au lieu de 6) ce qui a obligé le Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais à reconsidérer les seuils démographiques fixant le nombre de délégués syndicaux, tout en veillant à la représentation de chacun des EPCI membres.

Au vu de ces nouveaux statuts, Dijon Métropole perd 1 délégué titulaire et 1 suppléant passant ainsi de 19 délégués titulaires (et autant de suppléants) à 18 délégués titulaires (et autant de suppléants).

Au regard des dispositions de l'article L. 5211-18 du Code Général des collectivités territoriales relatif à la modification des statuts des établissements publics de coopération intercommunale, les organes délibérants des collectivités membres doivent se prononcer sur cette proposition de modification de statuts dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération.

Il convient également que le Conseil de Dijon Métropole désigne les 36 délégués syndicaux (18 titulaires et 18 suppléants) qui siégeront au Comité syndical du Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'adopter** la modification des statuts du Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais portant sur sa composition dans la rédaction proposée dans le projet ci-annexé ;
- **de désigner** en qualité de délégués syndicaux au Comité syndical du SCoT du Dijonnais :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
François REBSAMEN	Georges MAGLICA
Badiâa MASLOUHI	Danielle JUBAN
Nathalie KOENDERS	Hélène ROY
Pierre PRIBETICH	Sladana ZIVKOVIC
Stéphanie MODDE	Nuray AKPINAR-ISTIQAM
André GERVAIS	Catherine HERVIEU
Jean-Patrick MASSON	Océane CHARRET-GODARD
Gilbert MENUT	Christophe BERTHIER
Thierry FALCONNET	Claudine DAL MOLIN
Rémi DETANG	Françoise TENENBAUM
José ALMEIDA	Jean-Michel VERPILLOT
Patrick CHAUPUIS	Philippe BELLEVILLE
Florence LUCISANO	Benoît BORDAT
Jean-François DODET	Nicolas BOURNY
Dominique GRIMPRET	Jean-Louis DUMONT
Jean-Claude GIRARD	Lê-Chinh AVENA
Patrick MOREAU	Hervé BRUYERE
Patrick ORSOLA	Jean DUBUET

SCRUTIN : POUR : 68
CONTRE : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 5
NE SE PRONONCE PAS : 0